

Communiqué de presse

*Suite au discours du Président de la République*

## **Les entreprises de service à la personne se félicitent de l'ouverture des emplois d'avenir**

*Alors que les entreprises de services à domicile négocient actuellement la future convention « emplois d'avenir » avec le gouvernement, la FESP se félicite des déclarations du Président de la République.*

Suite à l'intervention du Président de la République devant le gouvernement et les médias, indiquant son souhait de voir mobilisés « tous les moyens avec les emplois d'avenir » et de voir élargi ce dispositif « au secteur privé et notamment au tourisme et aux services à la personne », pour leur donner plus d'efficacité, la Fédération du service aux particuliers (FESP) se félicite de cette décision.

Travaillant depuis plusieurs mois en ce sens, notamment en liaison avec le cabinet de Michel SAPIN, ministre du Travail et de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, ainsi que celui de Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, la FESP espère pouvoir conclure les négociations sur une convention ouvrant les emplois d'avenir aux entreprises.

Cette demande est une revendication de la FESP qui l'a exprimée dès le début du débat parlementaire en septembre dernier. Elle avait exposé, à ce titre, l'ensemble des raisons concourant à ce que les entreprises de SAP bénéficient du dispositif des emplois d'avenir<sup>1</sup>.

### **Réaliser le potentiel d'emplois**

La FESP souligne en outre l'importance de permettre aux entreprises du secteur, et de façon générale, de disposer des mêmes dispositifs ouverts aux autres acteurs des services à la personne, notamment associatifs, afin que puissent être créés les emplois nécessaires pour répondre aux besoins croissants des Français.

Dans un rapport récent<sup>2</sup>, le Centre d'analyse stratégique dépendant du Premier ministre, indique que les services à la personne représentent en France un potentiel de 260 000 emplois restant à créer. A ce titre, la FESP portera ses réflexions sur les raisons de la persistance de ce potentiel non réalisé alors même que le secteur est, depuis plusieurs années, le premier créateur d'emplois en France.

Enfin, la fédération d'entreprises et d'employeurs dans le cadre de la négociation en cours avec les cabinets ministériels, espère que le dernier point relatif à la prise en charge financière de la formation professionnelle des jeunes embauchés via un contrat de génération sera validé rapidement par le gouvernement.

\*\*\*

**Contact presse : 01 53 85 40 80**

---

<sup>1</sup> Se reporter à la note adressée à Michel Sapin en date du 19 novembre 2012.

<sup>2</sup> « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2013 », janvier 2012.